



FONCTIONNAIRE EXPRESS

2024-02-21

Élection complémentaire

Personne déléguée syndicale

Section syndicale : Service de police de la Ville de Montréal

- ✓ Service des patrouilles spécialisées et des communications opérationnelles (seulement)
- ✓ Division—Communications opérationnelles et informations policières (seulement)
- ✓ Section—Centre de communications opérationnelles Saint-Urbain (seulement)

Postes : **V-37-2-A, B et H**

La mise en nomination s'étant terminée le 21 février à 15 h 30 et ayant reçu à cette date un seul bulletin de mise en candidature pour les postes précités, je déclare élus sans concurrent madame **Marianne Sylvestre** (V-37-2-A), messieurs **Félipe Goulet-Letarte** (V-37-2-B) et **Christian Bisinella** (V-37-2-H) à titre de personnes déléguées syndicales.

Le président des élections complémentaires,

Mathieu Bilodeau
pdeselections@sfmm429.qc.ca